



Communauté des Communes de la Haute Saintonge
7 rue Taillefer
CS 70002
17501 JONZAC cedex
Téléphone : 05.46.48.12.11 – Télécopie : 05.46.48.74.78

REÇU PAR : Mail

14 SEP. 2023

MAIRIE DE CERCOUX

Claude BELOT
Président de la Communauté des
Communes de la Haute Saintonge
à
Madame le Maire
12 rue de la Mairie
17270 CERCOUX

Jonzac, le 13 septembre 2023

Objet : Révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme de Cercoux

Madame le Maire,

Vous souhaitez recueillir mon avis en tant que président de l'EPCI en charge du Schéma de Cohérence Territoriale de la Haute Saintonge sur le projet de révision allégée de votre plan local d'urbanisme.

L'objet principal d'évolution de votre document porte sur l'ouverture à l'urbanisation de deux secteurs classés en zone agricole et naturel, pour le développement de deux entreprises.

Les surfaces envisagées sont de :

- 1,9 ha en extension de la zone Ux existante pour l'entreprise de transport STP/Cabrero,
- 6,9 ha de création de zone Ues pour l'entreprise Berwitt, englobant ses installations existantes.

Le SCoT de la Haute Saintonge prévoit d'accompagner le développement des entreprises isolées, hors zone d'activité communautaire, en dédiant une enveloppe de 45 hectares.

Les surfaces nécessaires à l'extension de ces entreprises peuvent être imputées à cette réserve foncière du SCoT, sous réserve d'une appréciation précise et scrupuleuse des besoins et d'une localisation pertinente limitant les impacts paysagers et environnementaux.

Le rapport de présentation de la procédure de révision allégée ne fait pas suffisamment la démonstration du respect de ces préconisations et les surfaces envisagées ne sont pas en adéquation avec le principe de modération de la consommation foncière que nous devons tous solidairement appliquer.

Je ne peux soutenir votre procédure de révision allégée, mais reste à votre disposition, ainsi que mes services, pour vous accompagner dans la recherche d'un projet de développement compatible avec notre SCoT.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président
Claude BELOT

